

## Cousance

# La mairie victime d'une usurpation d'identité

La municipalité cousannoise vient d'annoncer que certains professionnels de la commune et du territoire proche ont été destinataires d'un courriel identifié comme émanant de ses services. Un mail où figurent également les armoiries de la commune. Dans celui-ci, il est demandé de collaborer pour procéder à un changement d'IBAN ou de RIB. En aucun cas, la mairie n'est responsable de cet envoi et elle alerte sur le fait que celui-ci est frauduleux et constitue une usurpation d'identité. « Nous demandons en conséquence de n'apporter aucune suite à cette proposition. De notre côté, notre mairie met tout en œuvre pour corriger ce problème auprès de notre service informatique », a tenu à rassurer le maire Christian Bretin.

Pour information, l'arnaque à l'IBAN est un phénomène courant et représente aujourd'hui 42 milliards d'euros de pertes par an en France, tous secteurs confondus.